



# Requalification de la Rue Rabelais

MARTIGNE-BRIAND - TERRANJOU (49)

*Réunion publique  
09 Avril 2026*

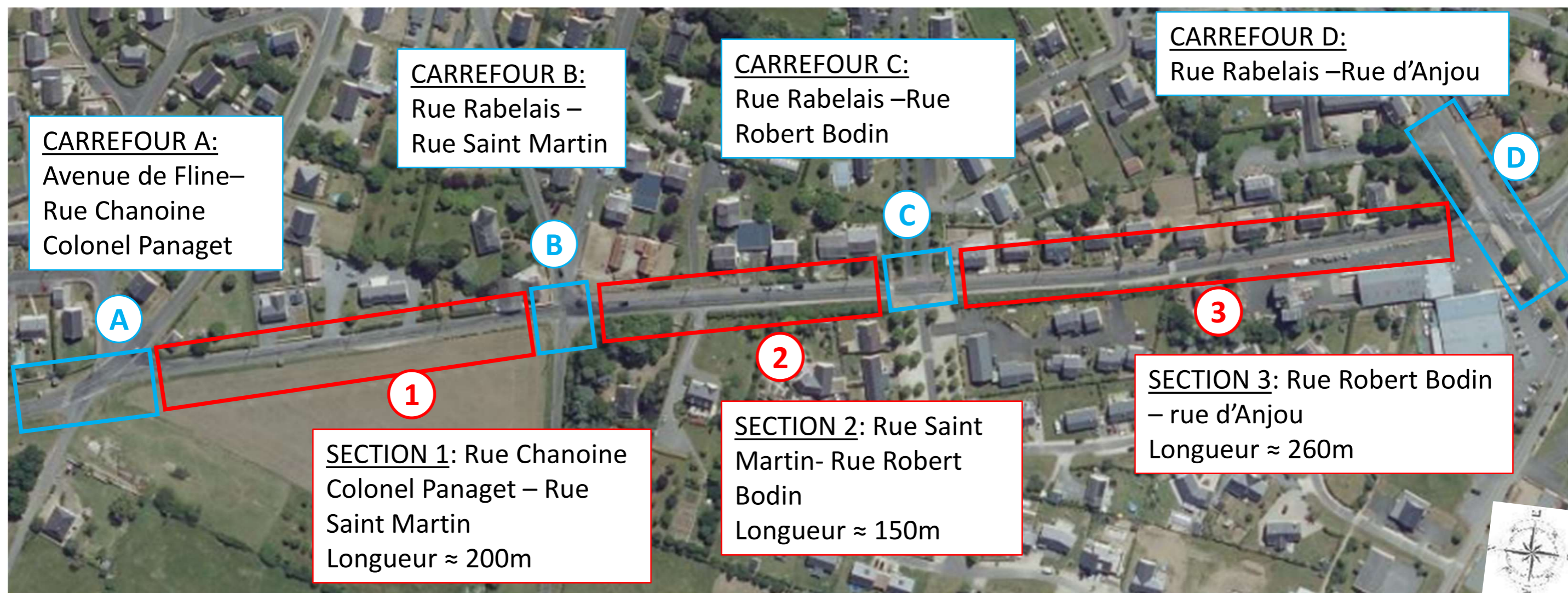


## 1 - PROGRAMME ET METHODOLOGIE DES TRAVAUX

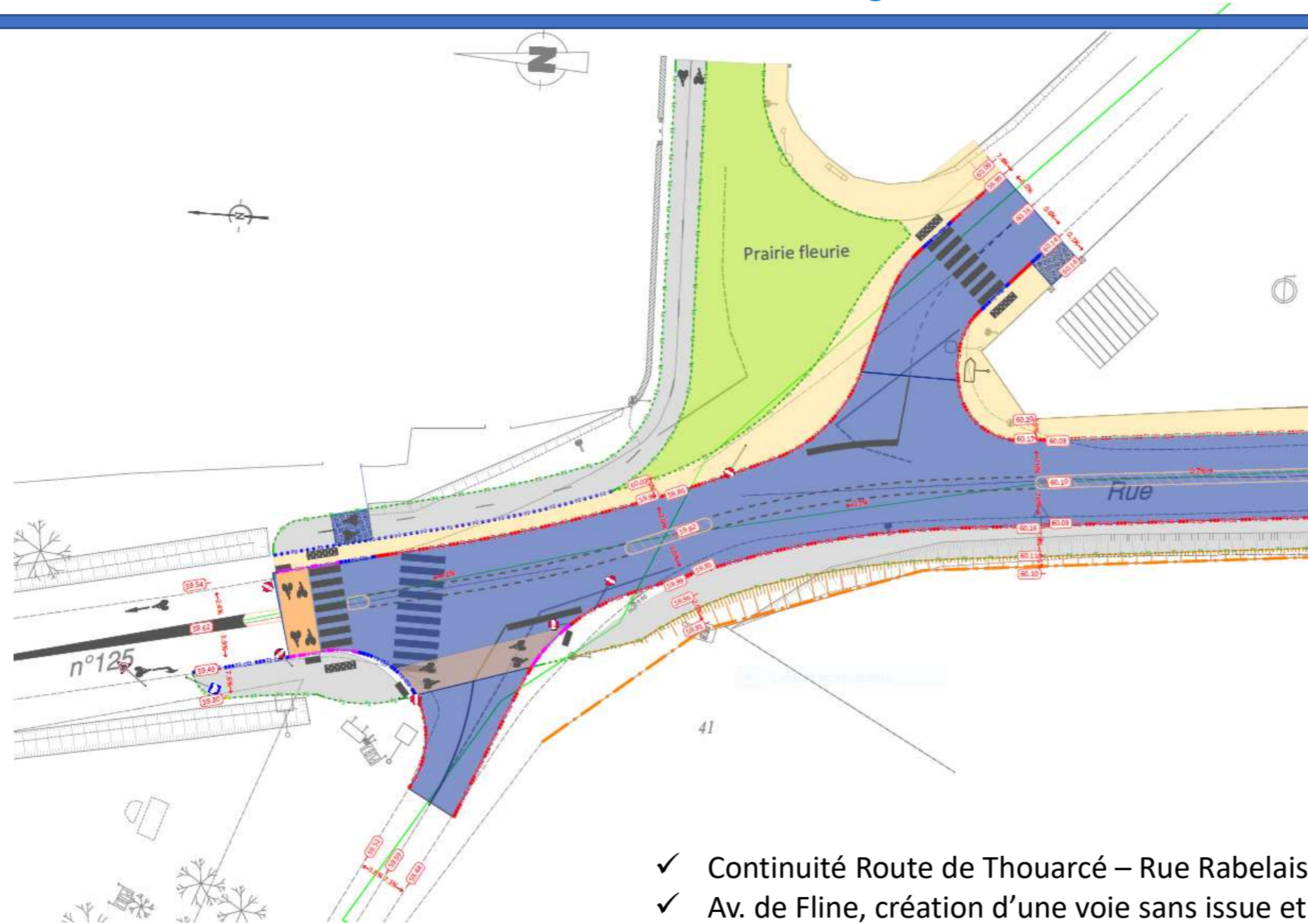
L'objectif de la requalification est de garantir la sécurité de tous les usagers tout en limitant l'imperméabilisation des sols :

- Limiter les vitesses grâce aux aménagements des carrefours,
- Aménager des cheminements piétons aux normes PMR, et voie verte pour la circulation des cycles,
- Aménager des espaces aux abords des arrêts de transports scolaires,
- Permettre l'infiltration des eaux pluviales par la mise en place de pavés à joints enherbés et en conservant les espaces verts existants.

## SECTIONS ET CARREFOURS DE LA RUE RABELAIS

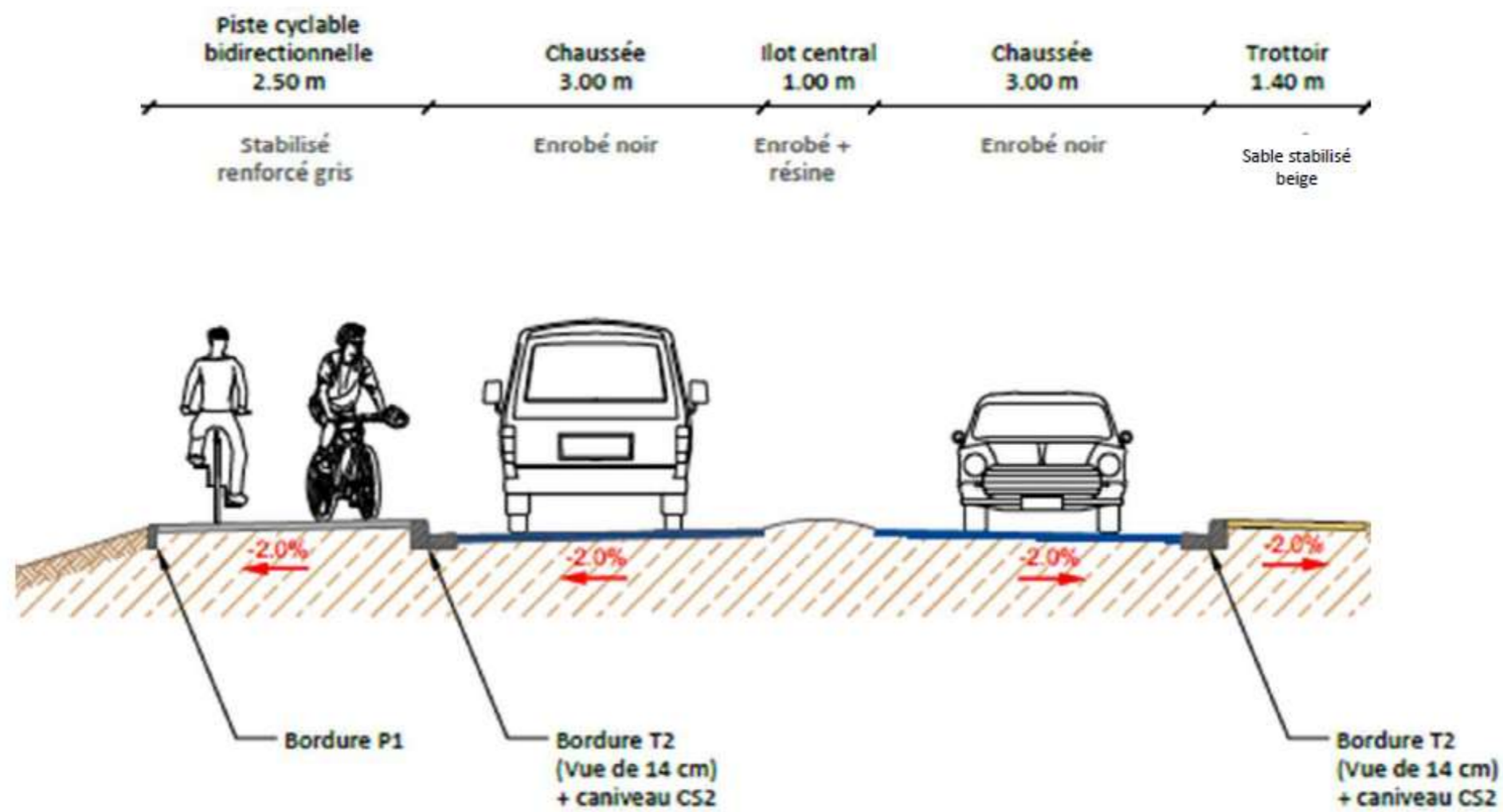


## Carrefour A : Avenue de Fline–Rue Chanoine Colonel Panaget

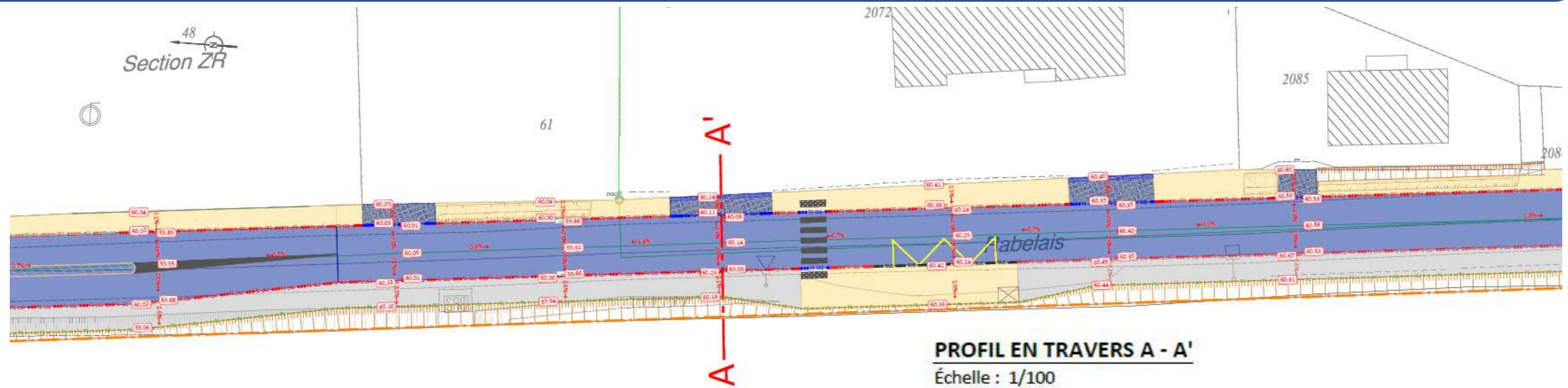


- ✓ Continuité Route de Thouarcé – Rue Rabelais par une voirie de 6 m avec Ilot central
- ✓ Av. de Fline, création d'une voie sans issue et d'une piste cyclable bidirectionnelle

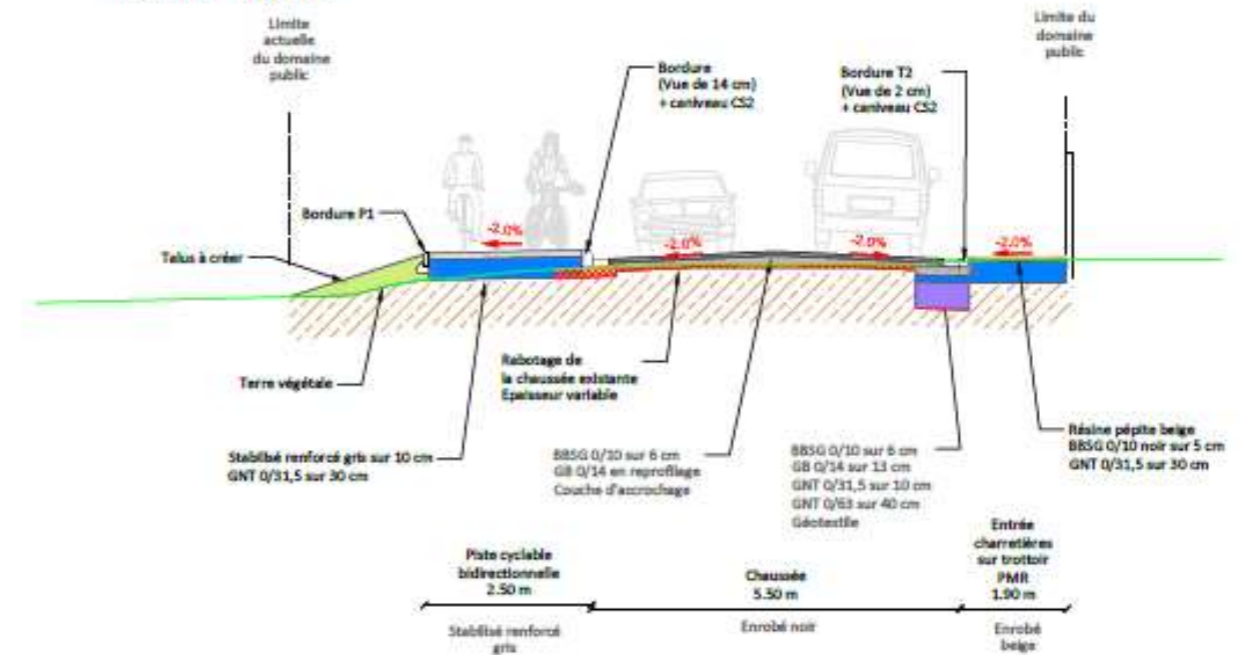
## Carrefour A : Avenue de Fline–Rue Chanoine Colonel Panaget



SECTION 1: Rue Chanoine Colonel Panaget – Rue Saint Martin



**PROFIL EN TRAVERS A - A'**  
Échelle : 1/100



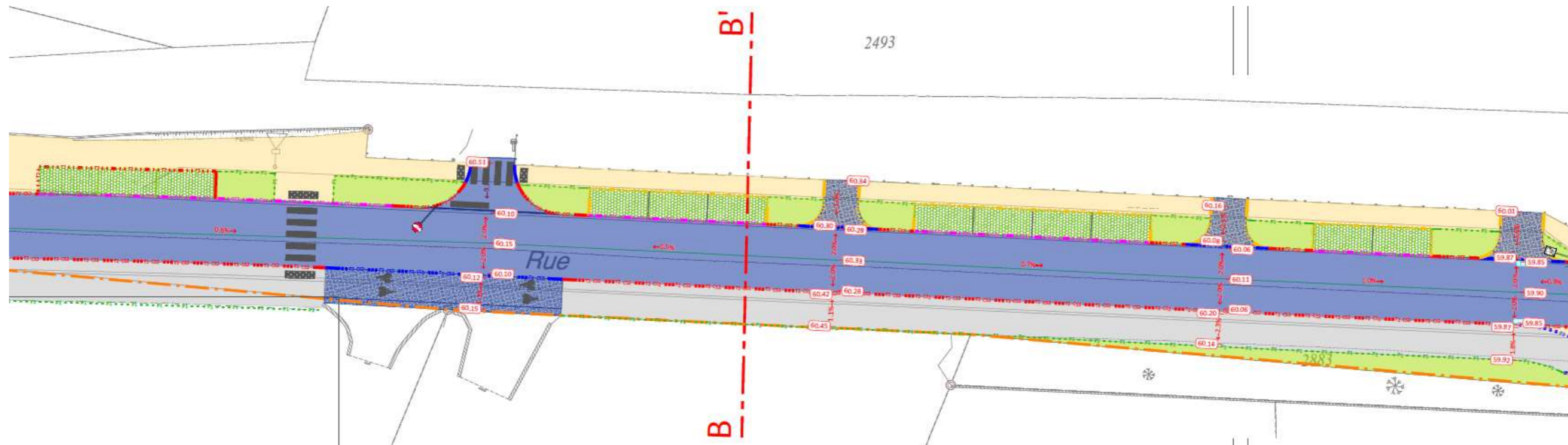
- ✓ Une voirie en double sens d'une largeur de 5,50 m avec trottoir largeur 1,60m et piste cyclable bidirectionnelle largeur de 2,5 m
- ✓ Mise en place d'un quai bus (12 m x 2,20 m)



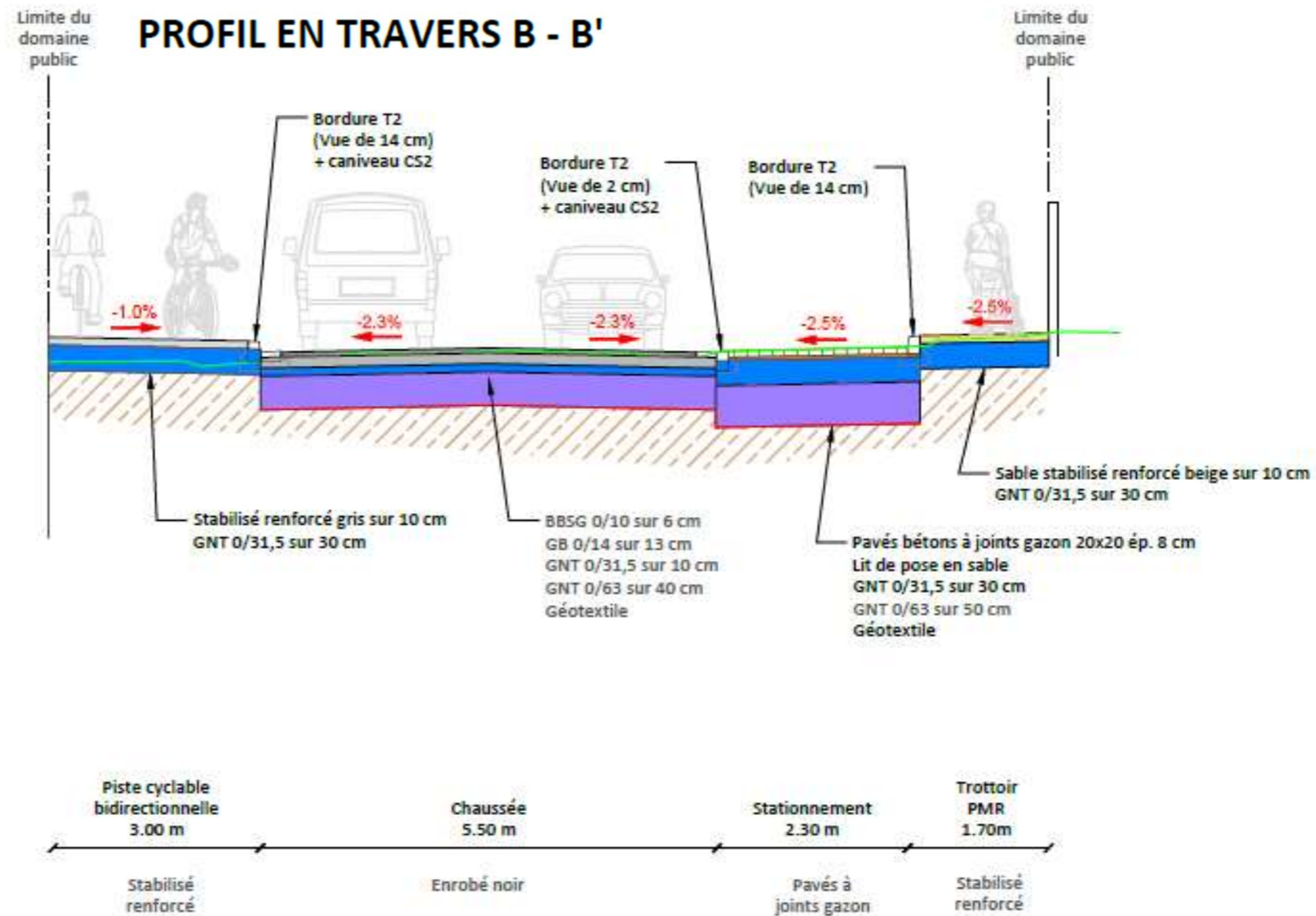
## SECTION 2: Rue Saint Martin – Rue Robert Bodin



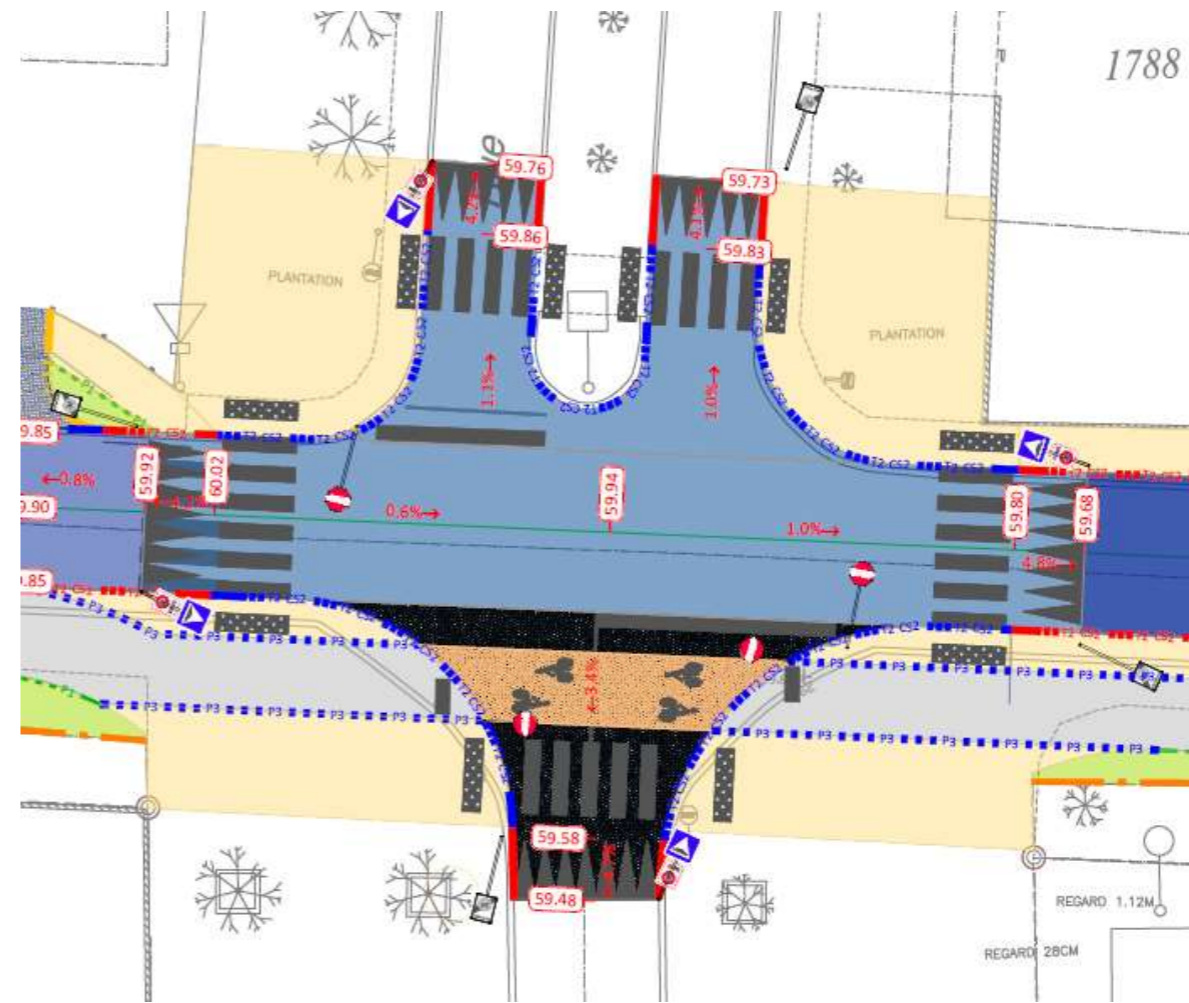
- ✓ Une voirie en double sens de 5,50 m de largeur, avec stationnement longitudinal de 2,30 m de largeur, trottoir 1,60 m de largeur et piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 m de largeur
- ✓ Nombre de place après aménagement : 12 u



SECTION 2 : Rue Saint Martin – Rue Robert Bodin

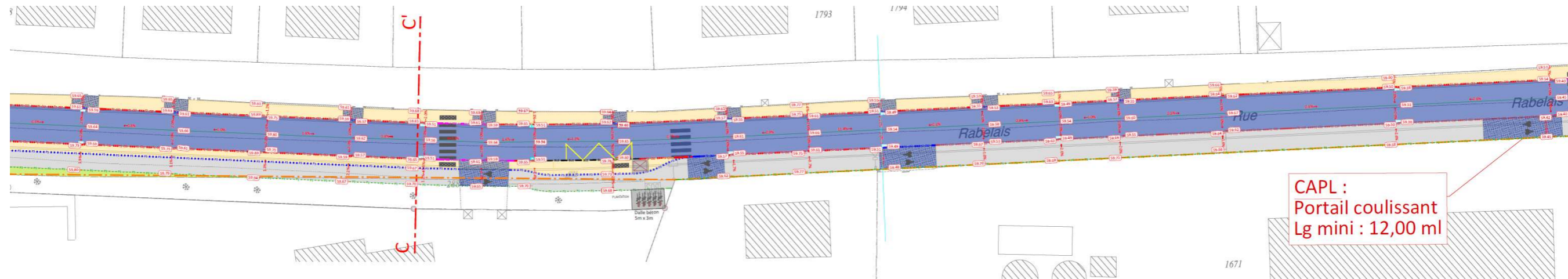


## CARREFOUR C : Rue Rabelais– Rue Robert Bodin



- ✓ Création d'un plateau surélevé avec limitation à 30 km/h pour un effet de ralentissement avec passages piétons et pistes cyclables intégrés au plateau

### SECTION 3 : Rue Robert Bodin – Rue d’Anjou

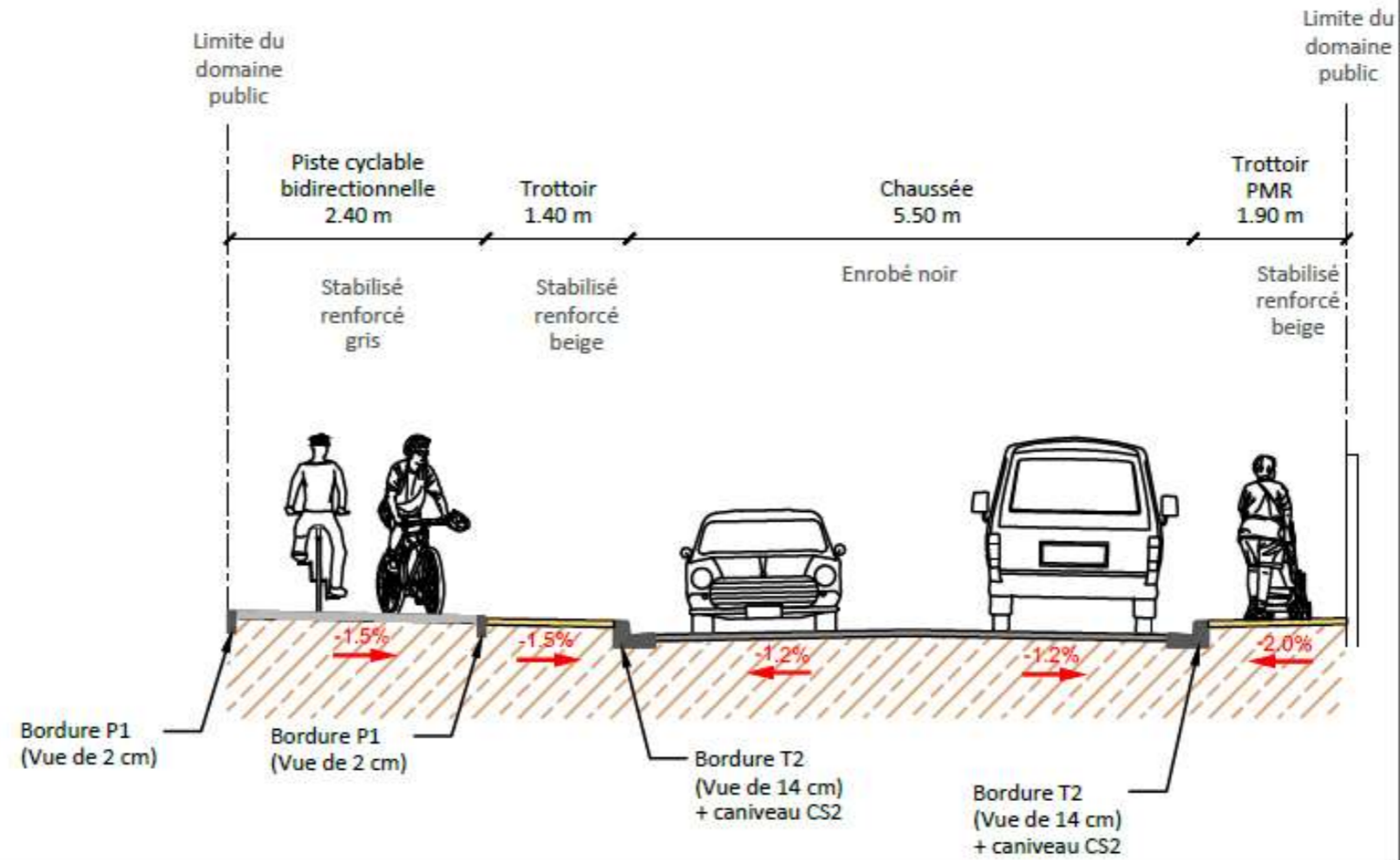


- ✓ Une voirie à double sens de 5,5 m de large avec trottoirs de 1,40 m et 1,60 m minimum et piste cyclage bidirectionnelle de 2,50 m de large
- ✓ Création d'un quai bus et de stationnements vélos

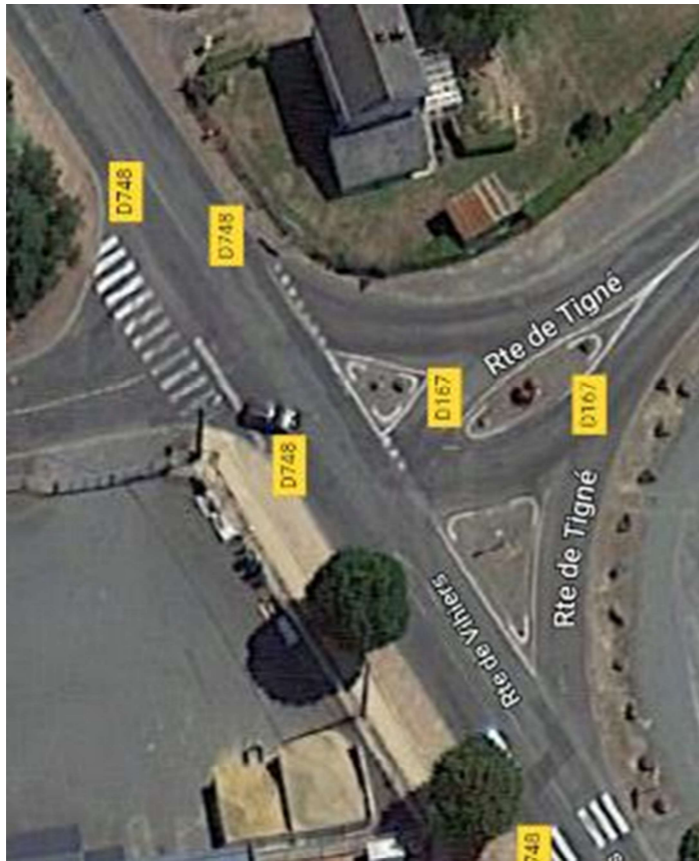
SECTION 3 : Rue Robert Bodin– Rue d'Anjou

**PROFIL EN TRAVERS C - C'**

Échelle : 1/250



## CARREFOUR D: Rue Rabelais– Rue d’Anjou – Route de Tigné



- ✓ Rue Rabelais vers route de Vihiers prioritaire
- ✓ Continuité piste cyclable depuis la rue Rabelais
- ✓ Création d'un « Cédez le passage » pour véhicule venant Rte de Tigné
- ✓ Création d'un « STOP » pour les véhicules venant de la rue d'Anjou
- ✓ Marquage au sol pictogramme vélo sur voirie pour diriger les cyclistes

### **Voirie :**

- Section courante : Enrobé Noir 0/10
- Voirie mini-giratoire :
  - Enrobé Noir 0/10
  - Ilot en bombé enrobé + Résine pépite :
- Plateau : Enrobé, hydrodécapé, granulats blancs (hors rampants)



*Plateau en enrobé grenailé*



*Résine pavé*

### **Place de stationnement :**

- pavés à joints enherbés



*Places de stationnement en pavés à joints enherbés*

**Chemins piétons :** Stabilisé renforcé beige



**Chemins cycles :** Stabilisé renforcé gris



## 2 – PHASAGE - PLANNING

Afin d'optimiser la gestion du chantier et limiter la gêne occasionnée, le chantier sera décomposé en 2 phases :

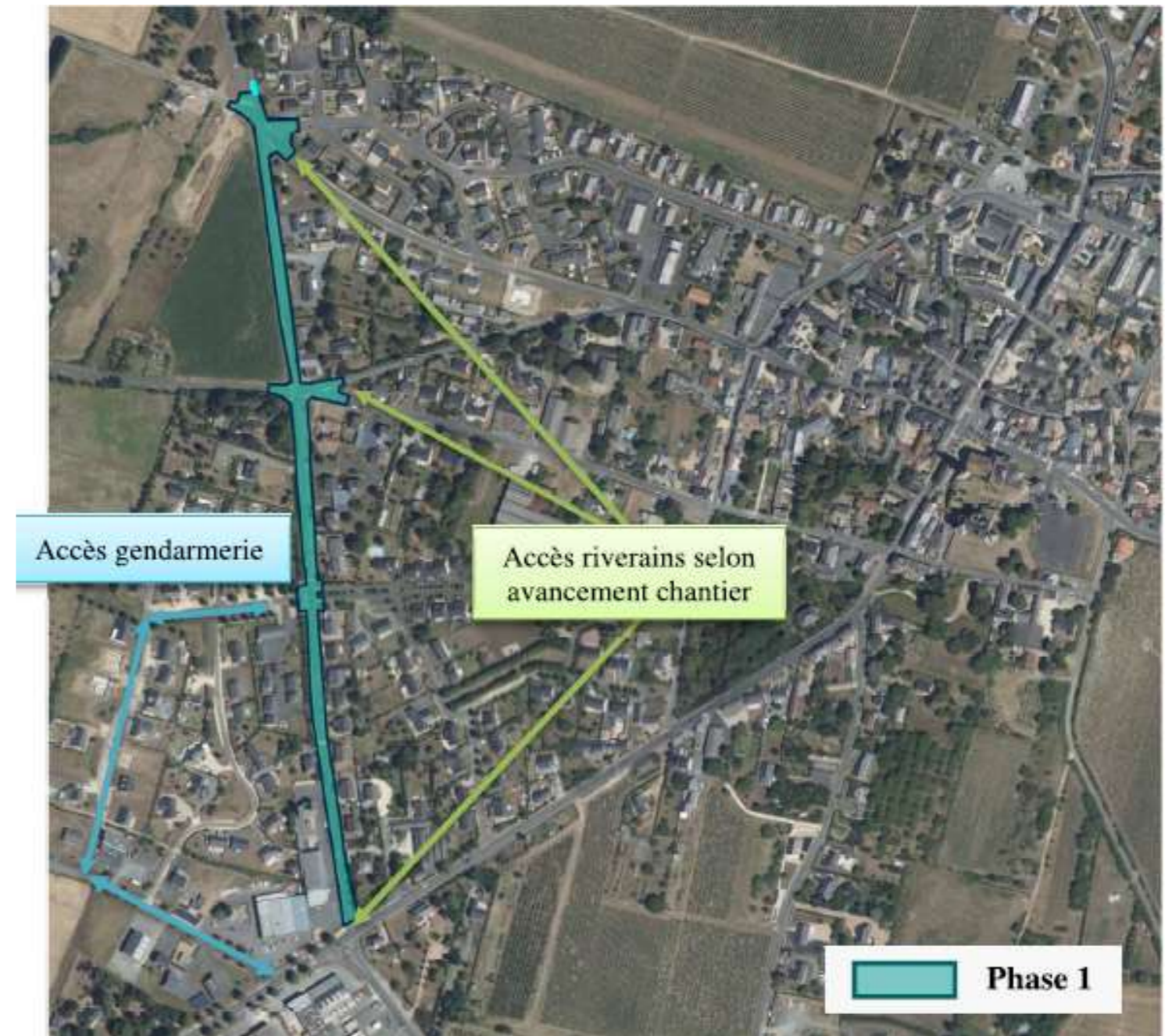
- Phase 1 : rue Rabelais (20 semaines)
- Phase 2 : carrefour RD 748 (4 semaines)



Phase 1 : Rue Rabelais (20 semaines)

Au vu de la typologie des travaux, et afin d'assurer la sécurité de l'entreprise travaux et celles des usagers cette phase sera réalisée en route barrée.

Pendant cette phase, les riverains pourront accéder à leur habitation d'un côté ou de l'autre de la rue en fonction de l'avancement des travaux.



Phase 2 : Carrefour RD 748 (4 semaines)

La seconde phase consiste à réaliser les travaux au niveau du carrefour de la RD 748.

S'agissant d'un point de passage important pour le trafic, il sera mis en place un alternat au niveau de la RD748 et les travaux seront réalisés en demi-chaussée.

Les déviations PL mises en place lors de la phase 1 seront maintenues afin de laisser la rue Rabelais fermée à la circulation sauf pour les riverains.



### Méthodologie des travaux

Les travaux démarreront par la réalisation d'assainissement eaux pluviales et la pose des avaloirs.

La route sera ensuite déconstruite (tri des matériaux pour recyclage) et empierrée.  
Des purges (70 cm) seront réalisées sur les parties le plus abimées de la chaussée.

La voirie sera ensuite nivelée pour permettre le coulage des bordures en béton.  
Après séchage des bordures, une grave bitume sera réalisée pour permettre aux véhicules de circuler plus facilement.

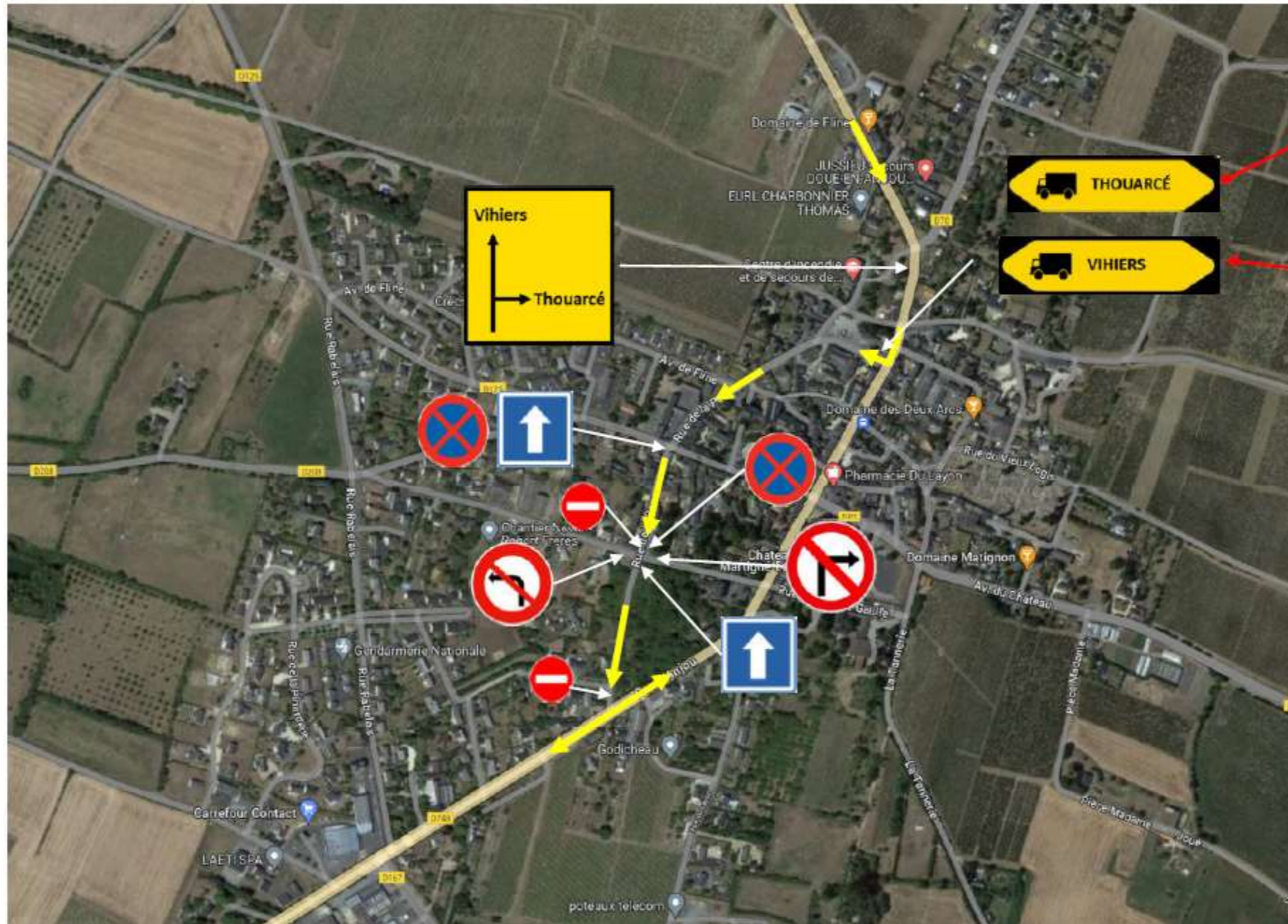
Les finitions de trottoirs comprennent la pose de bordures béton et bois puis l'application d'un sable stabilisé renforcé différent pour la partie piétonne de la partie piste cyclable.

La réalisation du tapis d'enrobé et l'application de la signalisation routière marquerons la fin du chantier.

	AVRIL		MAI				JUN				JUILLET				AOUT				SEPTEMBRE				OCTOBRE				
	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
<b>RUE DE RABELAIS</b>																											
<b>Assainissement Terrassement et Purges</b>																											
<b>Coulage bodures et séchage</b>																											
<b>Grave bitume voirie</b>																											
<b>préparation trottoirs et finition</b>																											
<b>Enrobé de voirie et marquage</b>																											
<b>CARREFOUR RD748 REALISE EN ALTERNAT</b>																											

- Date de démarrage des travaux : 20 avril 2026
- Phase 1 : Rue Rabelais : 20 semaines (route barrée) du 20 avril au 25 septembre
- Phase 2 : Carrefour RD 748 : 4 semaines (sous alternat) du 28 septembre au 23 octobre
- Réception de chantier 23 Octobre 2026

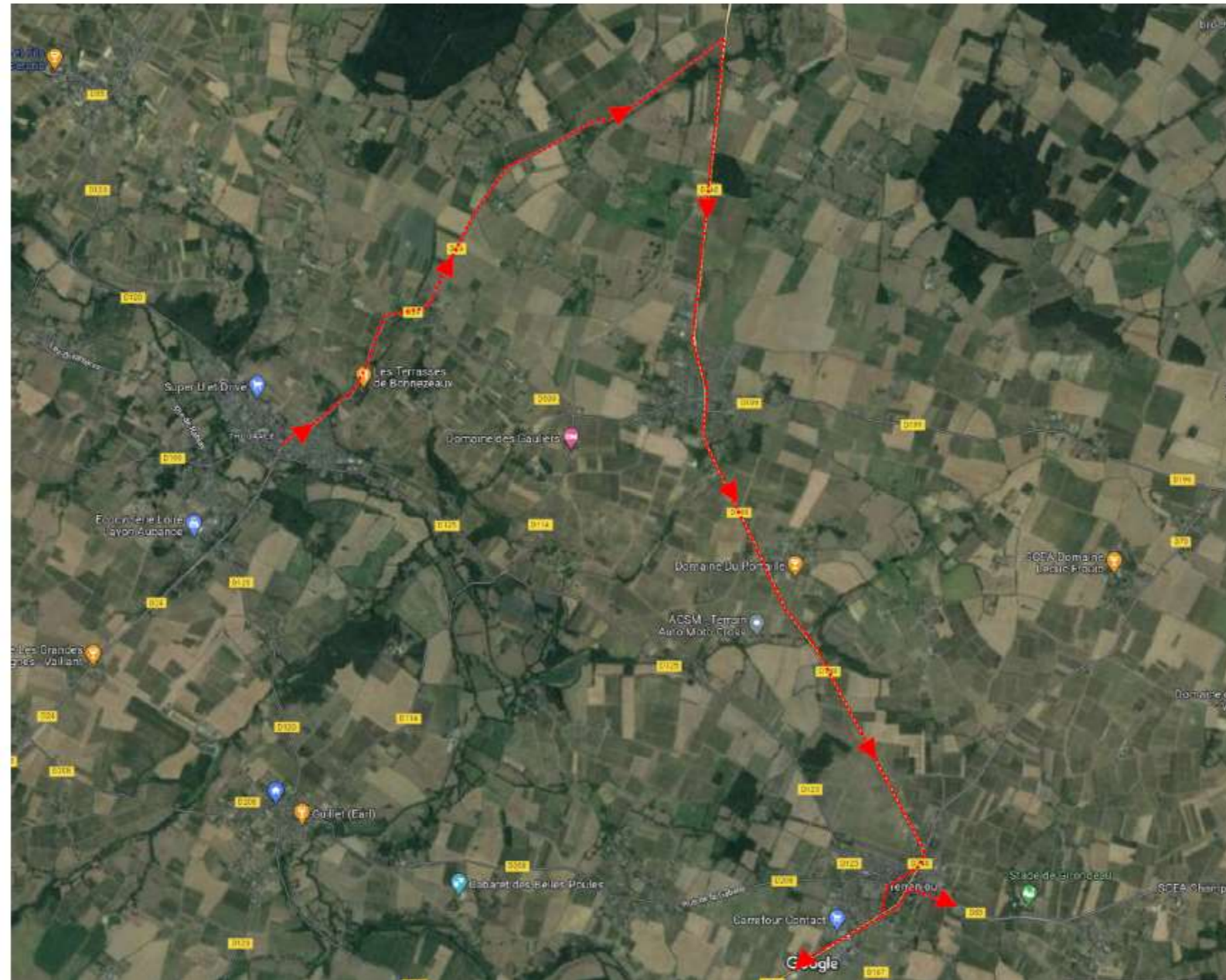
Phase 2 à 4 : RD 748 – DEVIATION RUE DE LA PAIX POUR LES PL



Ce panneau est laissé sur place le long du mur, à récupérer et stocker cf diapo 10

Ce panneau doit être encore au carrefour indiquant le centre du bourg pour prendre Vihiers, tu peux juste changer la flèche je pense sans le cacher, il sera toujours plus visible que les panneaux en place actuellement dans le bourg..

### Phase 2 à 6 : RD 748 – Déviation PL de Thouarcé pour aller sur Doué ou Vihiers



**Durant toutes les phases : Grande déviation conseillée PL sens ANGERS - VIHIERS**

